Management des organisations
1ère STMG
M.Rusig

Thème 2 : Les critères de différenciation des organisations

Partie 2 : Quelles finalités pour les organisations publiques ?

Chapitre 1 : Les finalités des organisations publiques

I/. Missions et principes d'un service public

Question 1 : Présentez les missions de l'hôpital public en France.

Question 2 : Est-ce que la notion de rentabilité est primordiale pour un hôpital public ?

Question 3 (**synthèse**): Essayez de dégager les 3 grands principes du service public en France.

Document 1 : Les missions de l'hôpital public

Accueillir tous les patients
L'hôpital public ne choisit pas ses patients. Il accueille indifféremment une personne âgée souffrant de plusieurs affections et une personne en situation précaire.
S'occuper de toutes les maladies
Les hôpitaux traitent deux fois plus de maladies différentes que le privé, et ils prennent en charge la majorité des cas les plus lourds et les plus coûteux.
Assurer l'intérêt général
L'hôpital gère les Smur et les Samu, les centres de dépistage anonyme et gratuit, les actions de prévention et d'éducation thérapeutique relatives aux maladies chroniques, les soins aux détenus…
Maintenir la permanence des soins
L'hôpital public représente la quasi-totalité des services d'urgences et d'accueil (88 %, dont 20 % débouchent sur une hospitalisation).
Assurer l'accessibilité géographique
Le service public de santé doit être accessible à tous : les hôpitaux ont des contraintes géographiques, et beaucoup sont installés dans des zones où aucune clinique commerciale n'investirait.
Enseigner et innover
- L'hôpital consacre 2 milliards d'euros par an à la recherche, à l'enseignement et à l'innovation (15 % du budget des Chu).

II/. La gestion du domaine public

A partir des documents 2 et 3.

Question 1 : Présentez ce qu'est un parc national.

Question 2 : Expliquez pourquoi les Etats ont créé les parcs nationaux.

Question 3 : Expliquez pourquoi la création et la gestion des parcs nationaux est une mission assurée par le domaine public.

Document 2 : Les parcs nationaux en France

Il existe aujourd'hui dans le monde près de 2 500 parcs nationaux établis sur tous les continents. Le premier des parcs nationaux a été créé en 1872. Il s'agit du Parc de Yellowstone (800 000 ha) aux États-Unis. Il a été suivi de beaucoup d'autres non seulement aux États-Unis mais partout ailleurs. À l'époque, la création des parcs nationaux intervient concurremment avec la concentration urbaine et la révolution industrielle. John Muir, l'un des principaux artisans des Parcs américains, écrivait en 1898 : « Des milliers de citoyens fatigués, énervés ou trop civilisés commencent à réaliser que l'étendue sauvage est une nécessité et que les parcs sont source de vie ».

Si les parcs nationaux sont toujours ouverts au public, priorité est donnée à la protection de la faune et de la flore ; vient ensuite la sauvegarde des paysages, le bien-être de l'homme arrive après.

Document 3 : Vidéo les calanques

Synthèse : Qu'est ce qu'un bien public ?

Chapitre 2 : Les principales formes d'organisations publiques

I/. Les administrations centrales

A partir des documents 4 et 5

Question 1 : Présentez ce qu'est une administration centrale.

Question 2 : Repérez les missions les plus « importantes » en termes de budget. Cela vous surprend-il ?

Question 3 : Comment sont financés ses missions des administrations centrales ?

Document 4 : Présentation des administrations centrales en France

L'administration centrale rassemble les services de chaque ministère à compétence nationale, principalement situés à Paris. **Les administrations centrales des ministères** « *assurent au niveau national un rôle de conception, d'animation, d'orientation, d'évaluation et de contrôle* ». Pour cela, elles « *participent à l'élaboration des projets de loi et de décret et préparent et mettent en œuvre les décisions du gouvernement et de chacun des ministres* » (décret du 1er juillet 1992).

Document 5 : Les dépenses par missions en 2016 - France

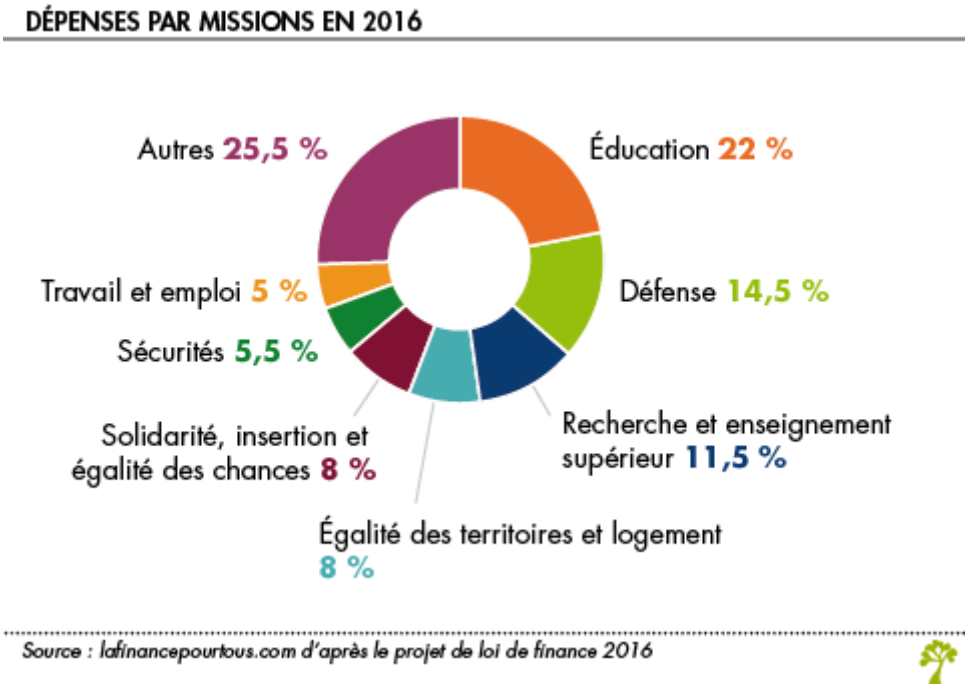

II/. Les établissements publics sous tutelle

Question 1 : Présentez le Cned.

Question 2 : Identifiez les grandes missions du Cned.

Question 3 : Comment le Cned se finance-t-il ?

Document 6 : Le Cned

Le Cned (Centre national d'enseignement à distance) est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de l'éducation nationale. Le Cned "assure, pour le compte de l'Etat, le service public de l'enseignement à distance." Il emploie des personnels enseignants (4800) et non-enseignants (1200). Il a été créé en 1939.

La mission du Cned est de "former tout au long de la vie". Cela se traduit par les actions suivantes :

. Dispenser le meilleur service public de formation initiale (école, collège, lycée et université)

. Former tout au long de la vie tous ceux qui ont un projet de formation quels que soient leur âge et leur situation

. Proposer aux collectivités territoriales des outils pour améliorer l'apprentissage et garantir l'égalité des chances

. Offrir aux entreprises et à leurs salariés des formations courtes professionnalisantes et des formations diplômantes.

Le Cned forme plus de 200 000 personnes chaque année dont 2/3 d'adultes. Il se finance par les inscriptions des étudiants et par les subventions de l'Etat.

III/. Les collectivités territoriales

A. Qu'est ce qu'une collectivité territoriale ?

Question 1 : Relevez les actions possibles d'un département.

Question 2 : Quelles sont les recettes d'un conseil général (département) ?

Document 7 : A quoi sert un département ?

Depuis la loi du 27 janvier 2014, le département est considéré comme le « chef de file » en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires. Son champ d'action englobe l'enfance, le soutien aux familles en difficulté financière, les personnes handicapées et les personnes âgées, par la création et la gestion de maisons de retraite. Le département gère également le Revenu de solidarité active (RSA).
Le conseil départemental a également la charge de la construction, de l'entretien et de l'équipement des collèges.
Il gère également les ports maritimes de pêche et les routes n'entrant pas dans le domaine public national.

B. Leurs actions

Voir vidéo sur les communes / municipalités

Question 1 : A quoi sert une commune ?

Vidéo sur les régions

Question 3 : A quoi sert une région ?

Synthèse (Vidéo CRJ):

IV/. Entreprises privées et services publics

Vidéo sur les crèches

Question 1 : Présentez ce qu'est une délégation de service public.

Question 2 : Identifiez les avantages de faire appel à une entreprise privée pour fournir un service public.

Question 3 : Selon vous, quels sont les inconvénients d'un DSP ?

Synthèse :